

Les mesures du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové « ALUR »

	RAPPORTS LOCATIFS PRIVES	LOGEMENT SOCIAL	COPROPRIETE	PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER	URBANISME	ACCESSION
LA REGULATION	L'instauration d'un bail type, d'un état des lieux type et d'une grille de vétusté					
	Limitation des pièces pouvant être demandés aux locataires					
	Plafonnement et limitation des frais d'agence demandés aux locataires			Plafonnement et limitation des frais d'agence demandés aux locataires		
	Définition d'un cadre juridique pour les locations meublées					
	L'encadrement des loyers					
			Encadrement de la rémunération des syndics	Encadrement de la rémunération des syndics		
			Obligation d'ouvrir un compte bancaire séparé sans possibilité de dispense			
				Obligation de formation continue		
				Création de deux nouvelles instances		
					Renforcement de la densification en zone urbaine	
					Lutte contre l'étalement urbain	
				Développement des PLU intercommunaux		
LA PROTECTION	Mise en place de la garantie universelle des loyers (GUL)					
	Sanction des bailleurs qui ne réaliseront pas de travaux pour les logements déclarés indignes ou insalubres					
	Prévention des expulsions	Prévention des expulsions				
		Amélioration du dispositif DALO				
L'INNOVATION		Introduction de transparence dans le logement social				
					Développement de formes d'habitat alternatives	Développement de formes d'habitat alternatives